



SciencesPo  
Rennes

# Chaire Territoires et mutations de l'action publique

# 2020

## 5<sup>e</sup> édition ÉCOLE D'ÉTÉ INTERNATIONALE

Démocratie locale, décentralisation et  
gouvernance multiniveaux

7 au 9 octobre 2020

Vannes

Conseil départemental  
du Morbihan

Chaire adossée au laboratoire



Thème de l'édition 2020

# Confiance & territoires



En partenariat avec le  
Conseil départemental du Morbihan

Partenaires scientifiques



IPSA  AISP



## PRÉSENTATION

La chaire **Territoires et Mutations de l'Action Publique** de Sciences Po Rennes organise les **7, 8 et 9 octobre 2020** à Vannes la 5<sup>e</sup> de son école d'été internationale « Démocratie locale, décentralisation et gouvernance multiniveaux », en partenariat avec le Conseil départemental du Morbihan.

[Les inscriptions seront ouvertes \(chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr\)](mailto:chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr).

Le thème de l'édition 2020 est **Confiance & territoires**

L'école d'été 2020, initialement prévue en juillet, est décalée en octobre en raison des contraintes générées par la situation sanitaire du Covid-19. Elle ouvrira comme lors des éditions précédentes, **un espace unique de rencontre, d'échange et de formation entre chercheurs doctorants et postdoctorants, fonctionnaires territoriaux, élus locaux, agents d'urbanisme et autres praticiens** intéressés par les défis et dynamiques du gouvernement des territoires en transition, en milieu urbain comme en milieu rural, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud.

Elle propose, pendant trois journées, à de jeunes chercheurs, à des professionnels et à des élus locaux, une **formation intensive, interactive et de haut niveau** sur les enjeux de démocratie locale, de décentralisation et de gouvernance territoriale.

**NB** : En tant qu'établissement public d'enseignement supérieur, Sciences Po Rennes pourra délivrer des attestations de formation continue et/ou des crédits ECTS aux participants qui en feront la demande. Sciences Po Rennes dispose aussi de l'agrément formation des élu.e.s du Ministère de l'Intérieur

## CONTEXTE ET OBJECTIF

Au cours des dernières années, le terme « confiance » s'est progressivement imposé dans le lexique des politiques publiques françaises. A partir des années 2000, il prend place dans quelques intitulés de lois, comme celle relative à « la confiance dans l'économie numérique » de juin 2004, la « loi pour un Etat au service d'une société de confiance » d'août 2018 ou la « loi pour une école de la confiance » de juillet 2019. Sa diffusion dans la production législative témoigne de son caractère trans-sectoriel : la confiance est susceptible de concerner les affaires économiques (comme lorsqu'il s'agit de restaurer la « confiance des ménages » ou des « investisseurs), sociales, fiscales, sanitaires (concernant les vaccins, par exemple), éducatives, électorales, etc. Elle témoigne ensuite de son importance : auparavant impensé des politiques publiques et de la compréhension des processus sociaux, la confiance semble être aujourd'hui considérée comme une condition générale de la vie sociale, le fond moral sur lequel se déploie l'activité institutionnelle (Luhmann, 2006 ; Sztompka, 2000).

Cette respectabilité institutionnelle et scientifique récente est significative. L'invocation rituelle de la « confiance » signale, en creux, la croyance en l'existence d'un mal fondamental dont souffriraient les institutions et les services publics : c'est par les thèmes de la crise de la confiance politique (Cheurfa & Chanvriil, 2019) et à la faveur du développement de formes de méfiance voir de défiance institutionnelle se déployant à différent niveau d'échelle (entre l'administration et ses administrés, entre l'Etat et les collectivités territoriales, entre les citoyens et leurs représentants et, in fine, des individus envers toutes les formes d'institution (Dubet, 2002) que la confiance devient tout à la fois un objectif et une condition des politiques publiques. La reconnaissance tardive de son rôle social et politique par les sciences sociales est

elle-même un signe de cette propriété paradoxale de la confiance : elle révèle sa nécessité quand elle vient à faire défaut.

Dès lors, plusieurs faisceaux de questions s'imposent. Le premier concerne le diagnostic et les causes de la crise. Comment les sciences sociales établissent-elles le diagnostic de crise de confiance ? Sous quelle forme se présente cette crise ? Observe-t-on des processus contrastés au sein de cette crise générale ? En d'autres termes, touche-t-elle de façon différenciée des secteurs ou des niveaux d'échelles d'intervention des pouvoirs publics ? Mais aussi : quels sont ses facteurs ? De quelle modification du rapport entre les administrés et l'administration témoigne cette « crise de confiance » ?

Le deuxième ensemble de questions concerne les usages politiques de la crise de confiance. Comment les politiques publiques composent-elles avec le déclin de la confiance des individus ? Comment les acteurs adaptent-ils leurs modes d'intervention à cette nouvelle donne ? Comment cette défiance affecte-t-elle des processus politiques de mutation institutionnelle comme la décentralisation (Cole & Pasquier 2017) ? Enfin, si tant est que cet objectif soit désirable, quels leviers pourrait-on actionner pour la résoudre ?

La question de la confiance agit comme un révélateur d'un état historique des relations entre l'État, ses territoires et ses administrés. De façon significative, les tentatives de réponses à la « crise de confiance » font généralement la part belle à l'encouragement de l'autonomie et des initiatives locales. C'est le cas notamment des projets de lois « Engagement et proximité » ou « Décentralisation et différenciation » tout comme l'assouplissement, par le gouvernement, de la généralisation de la limitation de la vitesse à 80km sur les routes secondaires pour laisser décider les départements et les communes, ou encore, la loi d'expérimentation territoriale de février 2016 visant à résorber le chômage de longue durée, sont tout aussi commentés comme de nature à (re)construire la « confiance », notamment de l'État envers les territoires et les élu.e.s.

Dans ce contexte, la chaire TMAP propose de questionner ce qui se joue dans cette apparition de la confiance comme enjeu d'action publique, tant dans ses composantes centralisées et que dans ses composantes territoriales. En invitant des spécialistes de ces questions, à l'occasion de l'édition 2020 de son école d'été internationale, la chaire TMAP met à l'agenda une question centrale pour les dynamiques institutionnelles contemporaines. Le regard pluridisciplinaire proposé lors de cette école d'été sera orienté, comme dans les précédentes éditions, par le souci de croiser les perspectives entre élus, praticiens et jeunes chercheurs. Les doctorant-e-s et postdoctorant.e.s, les élu.e.s et les cadres confrontés, dans le cadre scientifique ou professionnelle, à la problématique de la confiance dans les politiques et dynamiques territoriales auront l'opportunité de croiser et d'enrichir sur leurs regards à travers des ateliers de petits groupes qui alterneront avec les conférences plénières.

#### Bibliographie :

Cheurfa M. et Chanvrlil F., 2019, « 2009-2019 : La crise de la confiance politique », Sciences Po CEVIPOF, Janvier 2019

Cole A., Pasquier R., 2017, « Réforme régionale et gouvernance multi-niveaux : la défiance des Français », Revue Pouvoirs Locaux n°109 : 1, pp. 3-7

Dubet F., 2002. Le déclin de l'institution. Editions du Seuil, Paris.

Luhmann N., 2006. La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale. Economica, Paris.

Sztompka P., 2000. Trust. A Sociological Theory. Cambridge University Press, Cambridge.

## PUBLIC VISÉ

Ce programme intensif de formation s'adresse :

- aux **jeunes chercheurs (doctorants et postdoctorants)** désirant partager, confronter et enrichir leurs recherches avec le regard de praticiens et d'élus.
- aux **professionnels de l'action publique territoriale (fonctionnaires territoriaux, agents des services déconcentrés, agents d'urbanisme, consultants et autres praticiens)** souhaitant se former, partager, et enrichir leurs activités avec le regard de conférenciers universitaires et de jeunes chercheurs.
- aux **élus locaux** souhaitant « se décentrer », partager, et enrichir leurs démarches politiques avec le regard des universitaires et des professionnels.

**NB** : l'admission d'étudiants en master 2 ou de stagiaires se fera au cas par cas.

Mercredi 7 octobre 2020	
Démocratie locale et confiance	
8h30	Accueil – Café de bienvenue
9h00	Introduction à l'école d'été <ul style="list-style-type: none"><li>Discours de bienvenue de <b>François GOULARD</b>, président du Conseil départemental du Morbihan</li><li>Exposé introductif et présentation du programme par <b>Romain PASQUIER</b>, directeur de recherche au CNRS, titulaire de la chaire TMAP de Sciences-Po Rennes et <b>Patrice DIATTA</b>, chargé de recherche et de développement de la Chaire TMAP de Sciences Po Rennes</li></ul>
9h30	Conférence plénière (titre à venir) <b>Martial FOUCAULT</b> , professeur des universités et directeur du CEVIPOF (Sciences Po Paris / CNRS)
12h30	Pause déjeuner
14h00	Session 1 Deux ateliers en parallèle de regards croisés chercheurs/praticiens/élus <i>Les travaux des chercheurs (doctorants et postdoctorants) sont discutés par les élus et les praticiens.</i> <u>Responsables</u> : <b>Thomas AGUILERA</b> , maître de conférences en science politique, membre de l'UMR 6051 Arènes et de la Chaire TMAP & <b>Benoit GIRY</b> , maître de conférences en sociologie, co-responsable du parcours Analyse des Problèmes Publics du Master Politiques Publiques de Sciences Po Rennes, membre de l'UMR 6051 Arènes et de la Chaire TMAP.
17h00	Quartier libre
18h30	Table-ronde en partenariat avec le Conseil départemental du Morbihan <b>Titre à venir</b>
21h00	Dîner offert par le Conseil départemental du Morbihan

Jeudi 8 octobre 2020

## Décentralisation et confiance

8h45	Café
9h30	Conférence plénière (titre à venir) <b>Camille BEDOCK</b> , chargée de recherche CNRS au Centre Émile Durkheim (Sciences Po Bordeaux)
12h00	Pause déjeuner
13h30	Session 2 Deux ateliers en parallèle de regards croisés chercheurs/praticiens/élus <i>Les politiques ou projets des élus et des praticiens sont questionnés par les chercheurs (doctorants et postdoctorants)</i> <u>Responsables</u> : <b>Thomas AGUILERA</b> & <b>Benoit GIRY</b>
16h30	Excursion
19h30	Dîner de gala de l'école d'été

Vendredi 9 octobre

## Gouvernance multiniveaux et confiance

8h45	Café
9h00	Conférence plénière (titre à venir) <b>Guillaume FABUREL</b> , professeur en géographie, urbanisme et science politique à l'Institut d'urbanisme de Lyon (université Lyon-2) et chercheur à l'unité mixte de recherche Triangle (UMR5206)
12h00	Pause déjeuner
14h00	Table-ronde en partenariat avec le Conseil départemental du Morbihan <b>Les « leçons » de la décentralisation : enseignements et perspectives post-Covid</b> <u>Interventions</u> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>François GOULARD</b>, président du Conseil départemental du Morbihan</li><li>▪ <b>Romain PASQUIER</b>, directeur de recherche au CNRS</li><li>▪ Trois ou quatre autres intervenant-e-s (maire, représentant de l'État, universitaire...) <i>en cours de confirmation</i></li></ul>
16h00	Conclusion de l'école d'été
17h00	Cocktail de clôture de l'école d'été

## LANGUES

Les interventions auront lieu en français. Néanmoins, les échanges pourront se dérouler aussi en anglais. Pour les participants non-francophones, une bonne maîtrise du français à l'oral est indispensable pour pouvoir comprendre les interventions en français.

## DATES ET LIEU

L'école (d'été) d'automne se tiendra du mercredi 7 octobre 8h30 au vendredi 9 octobre 2020 à 17h, dans les locaux de l'Hôtel du Conseil départemental du Morbihan. Les interventions et les ateliers ont lieu toute la journée, de 9h à 18h, et des événements seront proposés pour les soirées des 7 et 8 octobre.

Pour garantir une qualité de formation, **les participants s'engagent à assister à l'ensemble des trois journées (ou exceptionnellement à deux journées).**

## CANDIDATURES

Le nombre de places est limité à 50 afin de permettre des échanges approfondis entre participants et avec les intervenants et garantir une qualité de formation.

Le dossier de candidature **pour les chercheurs** (doctorants / postdoctorants) comprend :

- un CV ;
- une lettre de motivation d'une page ;
- un résumé de la thèse en cours ou d'un article (1 page maximum).

Pour les **professionnels et les élus** :

- une lettre présentant les points d'intérêts pour l'école d'été (afin de préparer les ateliers de regards croisés des 7 et 8 octobre).

La demande d'inscription est à envoyer à [chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr](mailto:chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr)

## FRAIS D'INSCRIPTION

A. Pour les candidatures enregistrées avant le **31 août 2020**

Les frais s'élèvent à :

- 180 euros pour les chercheurs (doctorants et postdoctorants);
- 450 euros pour les professionnels et élus locaux.
- 300 euros pour les professionnels et élus locaux des collectivités et institutions partenaires de la Chaire.

B. Pour les candidatures enregistrées entre le **1<sup>er</sup> et le 15 septembre 2020**

Les frais s'élèvent à :

- 220 euros pour les chercheurs (doctorants et postdoctorants)
- 500 euros pour les professionnels et élus locaux (y compris les partenaires).

Dans tous les cas, les frais comprennent la participation à l'ensemble des sessions et ateliers de l'école d'été, la documentation, les déjeuners, les pauses-café, les cocktails et le dîner de gala.

Ces frais ne couvrent pas : l'hébergement, le transport et les petits déjeuners.

N'hésitez pas à nous contacter ([chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr](mailto:chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr)) pour toute demande de renseignements complémentaires !

## COMITE D'ORGANISATION

**Thomas AGUILERA**, maître de conférences en science politique, membre de l'UMR 6051 Arènes, Chaire TMAP.

**Martine BARBELENET**, chargée de communication de l'UMR 6051 Arènes.

**Patrice DIATTA**, chargé de recherche et de développement de la Chaire TMAP / Sciences Po Rennes, membre de l'UMR 6051 Arènes, Chaire TMAP

**Benoit GIRY**, maître de conférences en sociologie, co-responsable du parcours Analyse des Problèmes Publics du Master Politiques Publiques de Sciences Po Rennes, membre de l'UMR 6051 Arènes, Chaire TMAP.

**Brice NOËL**, gestionnaire administratif et financier de l'UMR 6051 Arènes.

**Romain PASQUIER**, directeur de recherche au CNRS, directeur de la recherche de Sciences Po Rennes, titulaire de la chaire TMAP / Sciences-Po Rennes, et membre de l'UMR 6051 Arènes.

**Marc ROUZEAU**, professeur associé à Sciences Po Rennes, Animateur scientifique de la chaire, direction de la recherche et de la prospective d'ASKORIA-Activateur de solidarités, membre de l'UMR 6051 Arènes.

**Ingrid SIMONESSA**, directrice adjointe du Cabinet du Président du Conseil départemental du Morbihan

## PARTENARIATS

Cette école d'été est organisée par Sciences Po Rennes, en collaboration avec le laboratoire Arènes (UMR 6051), et en partenariat avec l'Association Française de Science Politique et l'Association Internationale de Science Politique.

### LA CHAIRE « TERRITOIRES ET MUTATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE »

L'école d'été s'inscrit dans le cadre des activités de la chaire TMAP de Sciences Po Rennes. Créée en 2015, la chaire est pilotée par **Romain Pasquier**, directeur de recherche CNRS et directeur de la recherche à Sciences Po Rennes.

Elle a pour ambition d'être un **espace d'échanges, de formation et de recherche**, où les regards entre acteurs académiques et acteurs de la gouvernance territoriale se croisent et s'enrichissent.

#### Principaux thèmes de travail pour la période 2018/2021

- Différenciations territoriales et expérimentations institutionnelles
- Accompagnement des transitions et résilience territoriale
- Gouvernances des solidarités humaines et territoriales

La chaire est soutenue par les partenaires :

